Communauté de Communes Aunis Atlantique

PLUiH PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT

COMMUNE DE MARANS

REGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN N° 123

ECHELLE 1/2000

0 100 200 m

FOND CADASTRAL
Cadastre Etalab - Septembre 2024
https://cadastre.data.gouv.fr/

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Edition cartographique du 03/06/2026

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat
- Approuvé le 19 mai 2021
- Mise à jour approuvée le 7 décembre 2021
- Modification simplifiée N°1 approuvée le 6 juillet 2022
- Mise en compatibilité N°1 dans le cadre d'une DUP – arrêté préfectoral du 17 mars 2025
- Déclaration de projet / Mise en compatibilité N°2 approuvée le 8 octobre 2025
- Modification simplifiée N°2 approuvée le 3 décembre 2025
- Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 4 février 2026

Légende

ZONES URBAINES
- U
- UE
- UT
- UX
- UXai
- UXp

ZONES A URBANISER
- 1AU
- 1AUE
- 2AU

ZONES AGRICOLES
- A
- Ap

ZONES NATURELLES
- N
- Nj

PRESCRIPTIONS
- Arbre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Elément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Immeuble remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Corridor écologique terrestre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Espace public remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Haie remarquable protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Boisement protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Boisement remarquable protégé - L113-1 Code de l'Urbanisme
- Corridor écologique terrestre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Cours d'eau et ripisylves remarquables protégés - L151-23 Code de l'Urbanisme
- OAP Densification Habitat
- OAP Lisières urbaines à protéger
- OAP Sectorielle
- Réservoirs bocagers remarquables - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Zone exceptionnellement inondée
- Zone fréquemment inondée
- Zone humide protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Alignements d'arbres dans le Marais Mouillé
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Patrimoine hydraulique

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES
- Limite communale
- Bâti Dur
- Bâti Léger
- Limite parcellaire
- Etang, lac, mare

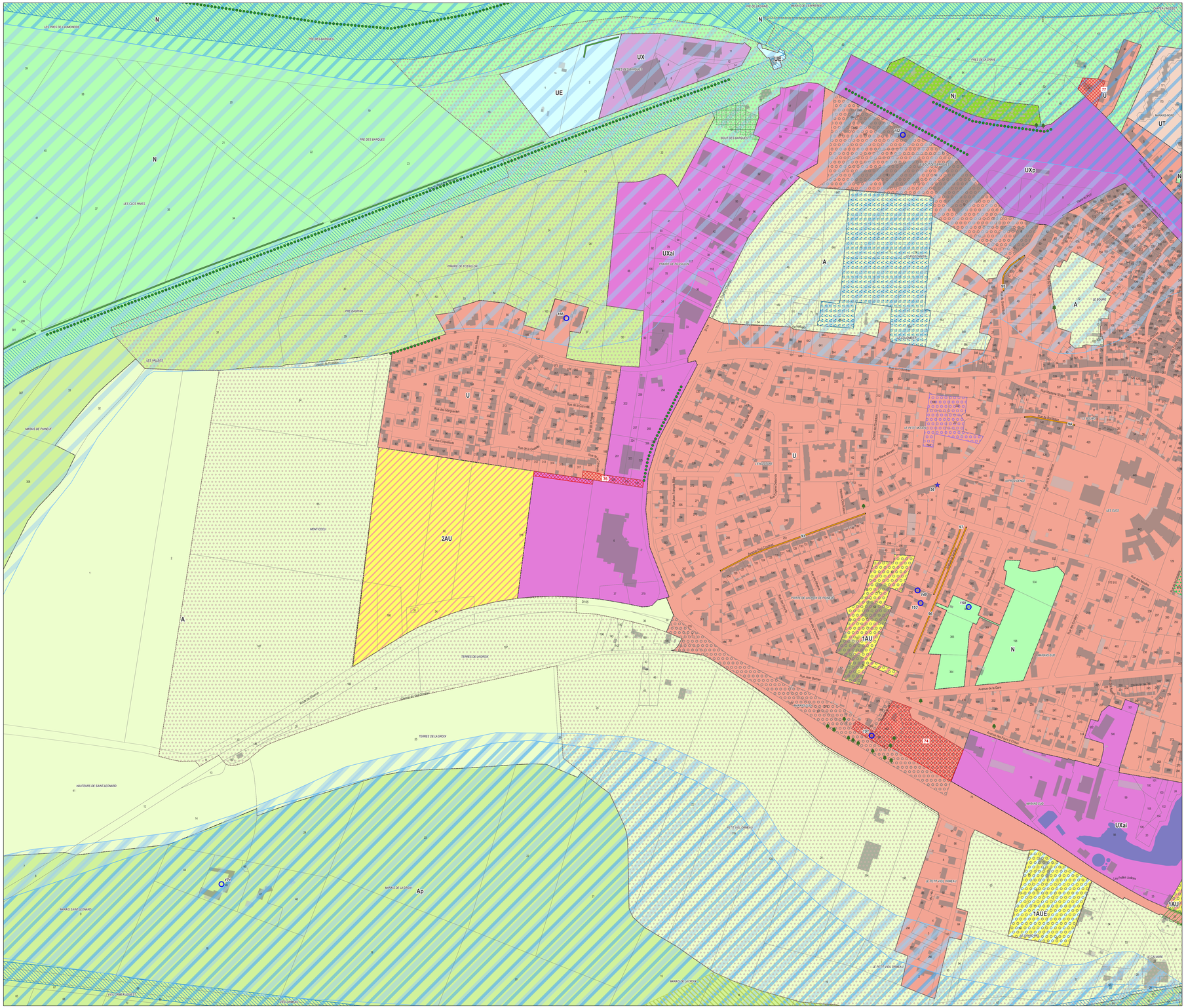

Emplacements réservés

Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
MARANS	74	Aménagement de la gare	Commune de MARANS	9580
MARANS	76	Création de voie	Commune de MARANS	1973
MARANS	77	Aménagement du port	Commune de MARANS	1280

Changements de destination autorisés

Patrimoine

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
MARANS	149	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Anciens abattoirs
MARANS	150	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Moulin de Beauregard
MARANS	151	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Gare
MARANS	152	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Silo CAVAC
MARANS	153	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Anciens abattoirs
MARANS	166	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Ferme ancienne
MARANS	171	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Ferme ancienne
MARANS	56	Elément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Bec de gaz

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
MARANS	93	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
MARANS	94	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
MARANS	95	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
MARANS	96	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
MARANS	97	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné